

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 46

présenté par
M. Midy

ARTICLE 32

À l'alinéa 49, substituer à la référence :

« 19 » ;

la référence :

« 20 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.